

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7287659201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7287659201>

Cette annonce a été mise en ligne le **8 avril 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

SELARL NOTA CONSEIL
1 route de Champigné
CHATEAUNEUF SUR SARTHE
49330 LES HAUTS D'ANJOU

VENTE DE PARCELLES BOISÉES

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désignés ;

Diverses parcelles en nature de taillis, sises à MORANNES SUR SARTHE-DAUMERAY (49640) cadastrées section E n° 115 pour 01a 40ca, n° 116 pour 01a 20ca, n° 126 pour 04a 00ca, n° 127 pour 18a 50ca, n° 150 pour 03a 70ca, n° 158 pour 21a 35ca, n° 161 pour 02a 40ca, n° 164 pour 03a 90ca, n° 173 pour 02a 70ca, n° 217 pour 02a 50ca, n° 261 pour 05a 18ca

Moyennant le prix de TROIS MILLE SEPT CENTS EUROS (3.700,00 €) payable comptant à la signature, outre la provision sur droits et frais d'acquisition.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë aux biens vendus dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de MORANNES SUR SARTHE-DAUMERAY, soit à compter du 28 mars 2022 pour faire connaître à Me BARILLE, notaire à LES HAUTS D'ANJOU (49330) CHATEAUNEUF SUR SARTHE, mandataire du vendeur qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE

En partenariat avec

Président de Médialex

